

Paris, le 22 mai 2002

COMMUNIQUE DE PRESSE

Du nouveau dans les contrats Habitation de Hiscox France

Après sept années d'expérience sur le marché de l'habitation haut de gamme, Hiscox Assurances, filiale française de Hiscox plc, Groupe international d'assurances spécialisées d'origine britannique, réactualise son offre habitation.

Initialement déclinée en une police Multirisques *Résidences & Belles Demeures* et une police Tous Risques *808 by Hiscox*, cette gamme complète de produits d'assurances destinés aux patrimoines de valeur est aujourd'hui réunie sous le nom générique de **Habitation by Hiscox**.

Autre nouveauté, *Résidences & Belles Demeures*, le contrat historique de la succursale française, change de nom pour devenir **606 by Hiscox**, clin d'œil à la référence d'origine du produit phare de Hiscox en Grande-Bretagne, la police *606*.

« Sept ans après le lancement de *Résidences & Belles Demeures* et 18 mois après celui de *808 by Hiscox*, ce choix s'inscrit dans un souci de cohérence de gamme » a déclaré Agnès Michalland-Cousi, Souscripteur en charge du développement des contrats habitation. « En effet, *606 by Hiscox* s'intéresse aux contenus supérieurs à 150 000 € et offre des garanties multirisques à l'adresse de la demeure assurée alors que *808 by Hiscox* est une police Tous Risques Monde entier pour les contenus supérieurs à 300 000 €. **606 by Hiscox n'est pas un nouveau contrat à proprement parler mais une refonte de *Résidences & Belles Demeures*. Nous avons souhaité élargir les garanties et en préciser certaines conditions.** Des définitions, des clauses et un guide d'indemnisation plus clairs répondent à notre souci de simplifier la lecture du contrat et de rendre un service encore plus rapide et efficace en cas de sinistre.»

Service communication Hiscox Assurances
Virginie Le Bail – Nicolas Moroz
Tél : 01 53 21 83 44 / Fax : 01 53 20 07 20
E-mail : virginie.lebail@hiscox.com

Les caractéristiques du contrat **606 by Hiscox**

Comme *Résidences & Belles Demeures*, **606 by Hiscox** est un contrat **Multirisques sur mesure, souple et modulable** permettant d'assurer sous une même police les bâtiments, le mobilier, les objets d'art et de collection et les objets précieux.

Les innovations

En termes de garanties, se trouvent désormais intégrées les extensions Protection Juridique, Assistance et Protection Individuelle Accident Agression, déjà proposées dans *808 by Hiscox* :

- Particulièrement large, tant en termes de montants d'indemnisation que dans son champ d'application, la **Protection Juridique est étendue aux litiges liés à la vie privée et à la consommation**.
- La **garantie Assistance** se distingue également par un domaine d'intervention élargi. Fonctionnant **24h sur 24 en cas de sinistre**, cette garantie propose aussi un ensemble de **services au quotidien** (dépannage, remplacement des serrures, remplacement d'un employé de maison, mise à disposition d'une aide-ménagère à domicile, mise en relation avec des prestataires sélectionnés à conditions préférentielles, y compris des experts en objets d'art...).

En outre, une **nouvelle garantie d'accompagnement psychologique**, assurée exclusivement par des psychologues cliniciens diplômés, est proposée en cas de traumatisme psychologique à la suite d'un sinistre.

- La garantie optionnelle **Protection Individuelle Accident Agression**, pour l'assuré ou toute sa famille, a vocation à s'appliquer en cas d'accidents **au cours de la vie privée**, y compris pendant les activités sportives, ou **au cours de l'activité professionnelle** jusqu'à 80 000 €.

Parallèlement, certaines **conditions de garantie** ont été améliorées :

- les **arbres et les plantations** sont désormais garantis **contre les effets de la tempête** à concurrence de 4 000 €, dont 400 € par arbre, arbuste ou plante pour son remplacement,
- les **vêtements** sont indemnisés en **valeur à neuf** et non plus vétusté déduite,
- les **objets confiés** sont assurés à hauteur de **3 000 €** par sinistre,
- et d'une manière générale, les **plafonds de garanties** ont été **augmentés à l'occasion du passage à l'Euro**.

Les garanties d'exception Hiscox

606 by Hiscox conserve bien entendu toutes les garanties uniques qui ont fait le succès de *Résidences & Belles Demeures* :

- **aucune franchise générale,**
- **indemnisation en valeur à neuf,** quelle que soit l'ancienneté des biens assurés,
- **aucune clause d'inhabitation,** même pour les résidences secondaires,
- **garantie du vol sans effraction** dans la résidence principale,
- **pas de sous-limitation pour les tableaux, meubles, sculptures et autres objets d'art,**
- garantie automatique des **bijoux** à concurrence de **50 000 €**,
- garantie automatique des **objets en métaux précieux, de l'argenterie et des fourrures** à concurrence de **16 000 €**,
- possibilité au sein du même contrat de garantir des **objets d'art et de collection en Tous Risques** et valeur agréée,
- possibilité au sein du même contrat de garantir les **bijoux, montres, fourrures, effets personnels en Tous Risques** et en tout lieu.

La qualité de service Hiscox

Partout dans le monde, Hiscox a fondé sa réputation sur sa **rapidité d'intervention** et la **qualité** remarquable de sa gestion des sinistres. Hiscox s'engage sur l'**efficacité** de son service en s'imposant des règles rigoureuses pour assurer une **indemnisation rapide et équitable**. Hiscox ne pratique **aucune réduction d'indemnité** et **dédommagement dans les 72 heures** suivant l'accord de l'assuré ou lui verse, au-delà de 10 jours, des indemnités de retard.

Hiscox privilégie les relations étroites avec un réseau d'experts indépendants soigneusement sélectionnés et apporte son soutien et ses conseils en matière de prévention et de protection.

A travers son réseau sélectif de courtiers spécialisés, avec lesquels il noue des partenariats de long terme, le Groupe s'engage à **répondre à toute demande de tarification sous 24 heures**, à assurer un suivi permanent et à accélérer les procédures d'indemnisation en cas de sinistre.

Fondé en 1901 et coté à la Bourse de Londres, le Groupe Hiscox a bâti sa notoriété en devenant l'assureur de référence des patrimoines de valeur en Europe (résidences de standing, collections d'objets d'art, avions privés, yachts, chevaux de valeur...). A l'origine de ce succès, une approche de spécialiste basée sur le développement de contrats d'assurance très pointus, à haute valeur ajoutée et disposant de garanties très étendues.

Hiscox déploie également son très haut niveau d'expertise à l'échelle internationale notamment pour le kidnapping, les actes de terrorisme, les nouvelles technologies, la couverture des risques politiques, les contrats responsabilité civile professionnelle...

Le Groupe Hiscox a réalisé en 2001 un chiffre d'affaires de 780 millions de Livres Sterling (1,2 milliard d'Euro). Le Groupe est implanté en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg et, depuis 1995, en France avec sa filiale Hiscox Assurances, qui assure déjà 25% des 400 premières fortunes françaises.